

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVÉ**
République Française – Département de l’Ardèche

Date de convocation : 19.03.2024 Date d’affichage : 19.03.2021

Nombre de
Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09

Le vingt-six mars de l’an deux mil vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVÉ dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents : BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, AMBLARD Gilles, VIDAL Carine, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, , KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon, BASSET Anselme
Etaient excusés : GAT Nicolas
Etaient absents : SABOT Nicolas
Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le projet de BP 2024 afférent au budget communal s'établit en dépenses et en recettes à 1 041 509.38€ répartis pour 542 841.20€ pour l’investissement et pour 498 668.18€ pour le fonctionnement.

	Dépenses	Recettes
Investissement	542 841.20	542 841.20
Fonctionnement	498 668.18	498 668.18
Total	1 041 509.38	1 041 509.38

Ceci exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré à l’unanimité **VOTE** le budget primitif 2024 afférant au budget communal.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Sébastien VERNET



La secrétaire de séance
Lydie BENLIAN